



## COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE « FICTION # 2 :

Propositions concrètes

pour un dispositif de soutien aux parcours d'auteurs

Et pour la fiction lourde dans le cadre du COM#4

Morlaix, le 29 mars 2022

### MATIN

9h30-10h00 : **Accueil Café** – Brasserie du SEW (dans l'enceinte de la Manufacture)

10h00-10h15 : **PROPOS INTRODUCTIF GENERAL**

Par Franck Vialle

- Intégration des conclusions de la première journée fiction dans le nouveau projet associatif
- Réalisation d'un « Panorama de la fiction en Bretagne » à actualiser pour 2022
- Les premiers chantiers à mener : inscrire les « parcours d'auteurs » dans l'écosystème / porter la fiction bretonne dans le cadre du COM#4
- Organisation de la journée : 2 temps de travail, réflexion en sous-groupes, restitutions collectives
- Nous sommes réuni-es pour imaginer et formuler des propositions concrètes qui « nous font grandir ».
- **Cette journée s'inscrit dans l'agenda de travail que Films en Bretagne suit, d'une part avec la Région concernant les évolutions et aménagements futurs du FACCA, d'autre part avec les chaînes de télévision de Bretagne autour du prochain COM triennal (mise en application à partir de l'automne 2022)**

## 10h15-10h30 : **PROPOS INTRODUCTIF ATELIER 1**

- **Une institution régionale ouverte aux hypothèses de travail et aux aménagements des lignes du FACCA ;**
- Une réflexion à mener à **budget constant** ;
- **Des modèles inspirants** à partir desquelles articuler la réflexion : le CNC, la Région Aquitaine, Ciclic, ailleurs en Europe ;
- La nécessité de s'inspirer, mais **inventer un dispositif qui répond à notre écosystème, aux besoins propres à la Bretagne** ;
- **Les réflexions parallèles à mener : le compagnonnage, la transmission...**

## 10h30-12h : **ATELIER 1**

### **PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UN DISPOSITIF DE SOUTIEN AU « PARCOURS D'AUTEUR »**

*travail en sous-groupes transversaux et tournants (3 x 30 minutes)*

- **Imaginer un dispositif « aide au parcours d'auteur' » dans le cadre du FACCA** (hypothèse accueillie positivement par la Région Bretagne sous réserve de travailler à enveloppe constante)
- **Favoriser la continuité des parcours** : accompagner le passage du court au long et l'interdisciplinarité, accompagner les collaborations de création, relier le dispositif à la formation professionnelle et à la transmission des savoirs, s'appuyer sur l'expérience des auteur-es éligibles pour bâtir une transmission des savoirs
- **Ritualiser des rendez-vous, rendre un réseau visible et vivant** : tutorat, compagnonnage, rencontres professionnelles, publications et référencement.

## 12h00-13h00 : **RETOURS DE L'ATELIER 1- / SYNTHÈSE**

*Restitution collective et synthèse par un rapporteur / une rapporteuse (1h)*

### **Thématique « création » :**

- Enjeu d'identifier les talents ;
- Enjeu de faire monter en puissance des talents et de les accompagner dans la durée ;
- Enjeu de nourrir les talents : encourager l'audace créative, palier à l'essoufflement, rémunérer l'audace en réponse à une forme de « normalisation » de la création (exemple inspirant de VAF Wild Card (Flandres) : <https://www.vaf.be/fr>), amener de la sérénité pour permettre la prise de risque des créateur-trices ;
- Accélérer la pratique d'écriture et de réalisation sur un temps court : au-delà d'un film, accompagner financièrement une expérience, soutenir et accompagner un processus de recherche (compagnonnage et consultation), « booster » la singularité, encourager les auteur-es à s'entourer (rôle facilitateur du soutien financier – hypothèse de 5 tuteur-trices par an et une part de l'aide fléchée vers la rémunération des tuteur-trices) ;
- Soutenir les talents au regard d'œuvres pré-existantes (auteur-es expérimenté-es) : nombres d'œuvres pré-existantes (tous genres confondus) à définir, pertinence d'un oral à interroger (« dessiner » un portrait de l'auteur-e pour prétendre au dispositif financier ;
- **Points d'attention :**
  - **Réunir des conditions d'intervention de consultant-es à même de préserver et « booster » la patte créative des auteur-es : construire le parrainage / tutorat des lauréats en concertation, veiller à un accompagnement véritablement personnalisé, effet de groupe des résidences à observer dans les aspects positifs comme dans les aspects négatifs (question de la temporalité ?)**
  - **Les modalités d'évaluation (dossier + oral ?) et de sélection des lauréats restent à établir : dimension du comité de lecture, composition du comité**
  - **Dispositif à élargir aux auteur-es du documentaire.**



### **Thématique « économie » :**

- D'un point de vue très pragmatique, il s'agit de pouvoir supprimer l'angoisse financière de la recherche créative sur un temps donné (6 mois à dégager ?) ;
  - Hypothèse d'un chiffre de 15.000 à 20.000 € par an à destination de 4 à 5 auteur-es et d'un dispositif auquel on ne peut prétendre qu'une seule fois ;
  - Critères d'éligibilité : œuvres préexistantes DIFFUSEES, résidence fiscale en Bretagne, structuration du parcours (fléchage d'une partie de l'aide sur la formation, la résidence, le tutorat, les mobilités...), accompagner la transdisciplinarité (passage du documentaire à la fiction ou l'animation par exemple), hypothèse de réserver l'accès à ce dispositif aux auteur-es non éligibles au dispositif du CNC « Aide au parcours d'auteur » (complémentarité des dispositifs) ;
  - Concernant les éléments du dossier à présenter : compte-rendu synthétique du parcours d'auteur-e, projet d'expérimentation, 10 pages maximum – enjeu d'une aide « rapide » à mobiliser
- **Points d'attention :**
    - ***Il s'agit également de clairement définir un dispositif détaché de l'aide projet : l'aide au parcours d'auteur-es doit pouvoir rester « cumulative » avec toutes les autres aides (développement, production) directement liées à un projet identifié ;***
    - ***Dispositif à élargir aux auteur-es du documentaire ;***
    - ***Préserver les aides à l'écriture au projet (hypothèse de réservation d'enveloppes aux premiers films pour pointer l'enjeu d'émergence et de renouvellement des talents).***

### **Thématique « diffusion / transmission » :**

- Inscrire le dispositif d'accompagnement financier dans un processus de partage des œuvres tout au long de leur création : ateliers / échanges autour de la fabrication des œuvres ;
- Ritualiser les échanges à plusieurs : créer un endroit physique d'échange auteur-es / scénaristes, favoriser l'interconnaissance des talents et des ressources, encourager la transmission « peer to peer » (expérimentation, laboratoire, transmission des savoirs, retours d'expériences), être dans le « faire » et l'action ;
- Inscrire cet accompagnement dans une dynamique de la communauté professionnelle : émergence, accompagnement des parcours, promotion des talents, logique de contrepartie du dispositif (accompagnement des émergents, périodes d'observation...);
- Penser largement une transmission qui permette le bouche à oreille : restitutions publiques, ateliers, portraits des créateur-trices et annuaire des projets en cours – enjeu de faire exister « les mondes en train de se faire » et de les valoriser.



## APRÈS-MIDI

### 14h00-14h30 : **PROPOS INTRODUCTIF ATELIER 2**

- **Constat et état des discussions tenant au COM#4** : nouveau positionnement de France 3 en faveur de la diffusion de fiction en langue française, hypothèse d'une collection d'unitaire de 50' proposant un croisement de regards des cinéastes, chiffrages en discussion, réflexion à moyen et long terme incluant le passage du court au long métrage des auteur-es, réalisateur-trices et producteur-trice, enjeu du développement ;
- Enjeux et « promesse » : **un contexte de co-construction avec les chaînes de Bretagne** d'un espace dédié à la fiction ;
- **Répondre aux objectifs stratégique du COM par la création** : **1.** Renforcer sur les écrans la présence du fait régional, dans sa diversité, sociale, économique ou territoriale **2.** renforcer et développer sur les écrans la présence des langues de Bretagne **3.** soutenir le développement de la filière audiovisuelle régionale dans ses dimensions artistique, culturelle, économique **4.** contribuer au rayonnement du territoire et de ses acteurs
- Première contribution de **Guillaume Kozakiewiez** et **Paul Manaté** autour de laquelle réagir.

### 14h30-16h00 : **ATELIER 2**

#### **MODALITÉS D'UNE COLLECTION D'UNITAIRES PORTÉE PAR LE COM#4**

*travail en sous-groupes transversaux et tournants (3 x 30 minutes)*

- **Imaginer un cadre pour expérimenter et pratiquer la réalisation** : inscrire les perspectives du futur COM#4 dans celles liées aux parcours d'auteur, saisir l'opportunité du futur COM#4 pour traiter le passage du court au long et développer les compétences dans tous les métiers, envisager ce cadre de travail de manière collective ;
- **Créer pour et avec le COM#4** : quelle « collection imaginer » (thématique, contraintes créative...), la question de l'économie (cahier des charges, approche collective structurante...), les ressources mobilisables (talents, compétences, finances) ;
- **Porter les films au-delà du COM** : imaginer un circuit de diffusion des œuvres et un espace de promotion des talents bretons au-delà de l'espace du COM, promouvoir les œuvres à toutes les étapes de leur création.

### 16h15-17h15 : **RETOURS DE L'ATELIER 2- / SYNTHÈSE**

*Restitution collective et synthèse par un rapporteur / une rapporteuse (1h)*

- **Hypothèse sur les 3 ans de la convention d'une collection de 5 unitaires TV de 50 minutes** (dotés en production de 100.00 € t.t.c.) et d'une enveloppe de 100.000 € réservée au développement (7 x 15.000 € ou 10 x 10.000 € pour développer davantage de projets que ce qui entrerait effectivement en production dans le cadre du COM) ;
- **2 scénarios de travail formulés:**
  - > **SCENARIO 1. appel à projet thématique ouvert à l'arbitrage des chaînes suivant les mêmes modalités de sélection que le COM actuel** - sans cadrage initial précis de cahier des charges pour laisser les auteur-es et producteur-trices libres de l'éditorialisation des projets et de leur conduite ;
  - OU**
  - > **SCENARIO 2. Appel à projet très cadré en termes de cahier des charges et de contraintes, suivi par un directeur ou une directrice artistique de collection** (thème commun, décor commun, déploiement des genres au travers de plusieurs auteur-es, création d'un pool d'écriture...);



- **Le scénario 2 comprend l'hypothèse d'associer les chaînes dès la préécriture : définition commune chaînes / professionnels du cahier des charges, rendez-vous de pré-écriture visant à choisir communément les projets à développer ;**
- **Le scénario 2 comprend également l'hypothèse du financement au travers des crédits éventuellement mobilisables auprès du CNC d'un poste de directeur·trice de collection pour le cadrage éditorial de la collection**, le suivi et la consolidation des écritures et la mise en œuvre des projets (réponse éventuelle à un besoin identifiée et récurrent des chaînes dans le cadre de leur positionnement en faveur de la fiction lourde) ;
- Bien que soit retenue le schéma 1 film = 1 production = 1 réalisateur / 1 réalisatrice, **hypothèse de stratégies collectives de travail en écriture (collectif d'auteur-es, pool d'écriture), en développement et production (dépôt groupé par consortium de production avec un chef de file ou la création d'un établissement dédié à la production de la collection - modèle Gallatica ? - à l'échelle de la collection : enjeu de peser auprès du CNC (soutiens financiers mobilisables en développement et production, chiffrage et négociation convention collective applicable) et de la Région Bretagne (accès et chiffrage du Fonds structurant), enjeu de considérer la collection comme un ensemble cohérent et « protégeant » l'un ou l'autre projet plus « fragile » (évaluation groupée et non pas individuelle de chaque projet) ;**
- **Le cadrage artistique de la collection (thématique ouverte ou fermé ?) reste à définir par OU avec les chaînes** (le choix du scénario de travail pourrait être déterminant quant aux modalités de coopération avec les chaînes). Ont néanmoins été évoquées par les différents groupes de réflexion, les idées suivantes :
  - > Hypothèse du décor unique / localisation à proximité des ressources techniques et des pôles universitaires et des centres de formation / développement d'une « logique de village » (cadre de contraintes très fort pour stimuler l'émulation créative ;
  - > Hypothèse du déploiement des genres à travers plusieurs auteur-es au fil de collection : drame, western, absurde, horreur...
  - > Quelques idées thématiques : « Le Flower Power aujourd'hui », « Bleu », « Utopies concrètes 2050 », « Matrimoine / Matriarcat », « Le corps et l'esprit »
- **Points d'attention :**
  - **Convention collective audiovisuelle applicable à ce stade (modèle économique à consolider en adéquation avec l'enjeu de structuration) - a priori, la convention audiovisuelle applicable est celle du court-métrage, sous réserve d'une durée des films inférieure à 59 minutes. Au-delà de 59 minutes, la convention collective applicable est celle de l'audiovisuel ;**
  - **Ne pas perdre de vue que ce chantier vise également à traiter la question du passage du court au long grâce à cette collection : critères d'éligibilité des projets à définir (réserver l'accès aux auteur-es ayant déjà réalisé au moins 2 films ?), inscrire également les technicien·nes et comédien·nes dans ce chantier du passage du court au long ;**
  - **Dans le cadre du COM, et particulier au regard des objectifs politiques prioritaires de la convention, il pourra être pertinent de développer le concept de « patrimoine audiovisuel de demain » dans le cadre de la création de la marque de cette collection (réponse à l'enjeu 1 des attendus du COM : exposition du fait breton, diffusion qualitative de la culture et de sa diversité) ;**



- *Dans le cadre du cahier des charges de la collection - que le scénario 1 ou 2 soit retenu -, la temporalité de production et de livraison des films (période de développement, tournage, postproduction) est à définir communément avec les chaînes : livraison groupée pour « effet collection », livraison progressive au gré des productions, finalisation des développements avant mise en production ?;*
- *Le périmètre d'intervention de France 3 Bretagne, en particulier concernant l'industrie reste à creuser et clarifier ;*
- *La question de la diffusion au-delà du COM à creuser : sorties salles, diffusion au national, parcours en festivals AVANT la diffusion TV, partage des œuvres durant tout le processus de création (transmission, médiation, mise en lumière des histoires et des métiers auprès des professionnels ET des spectateur·rices, investir le lien avec les universités).*

